

## Les diplômes préparés à Belfort

- CAP Maintenance de Véhicules, option A : voitures particulières
- Bac Professionnel Maintenance de Véhicules, option A : voitures particulières

## INFORMATIONS GENERALES



## **Directeur adjoint et référent pédagogique**

M. Ahmed DJIOUA

03 70 04 80 80

[cfa@mairie-belfort.fr](mailto:cfa@mairie-belfort.fr)

2 rue René Cassin à Belfort

## **Modalités, conditions tarifaires et délais d'accès**

Formation par apprentissage. Accès définitif en formation après signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise et validation de la convention avec l'OPCO (organisme financeur)

Dans le cadre de l'alternance et du contrat d'apprentissage, la formation sera financée toute ou partie par un organisme financeur, veuillez nous contacter

Accès selon planning des formations du CFA

Rémunérations en fonction de l'âge selon la réglementation en vigueur

## **Rythme**

1 semaine de cours théorique et pratique au CFA et 3 semaines en entreprise

## **Méthodes mobilisées**

Toutes les formations sont sous licence Education Nationale sauf le Brevet Technique des Métiers qui est sous licence Chambre des Métiers. Le CFA est centre d'examen pour le Rectorat. Les enseignements se font en présentiel. Les enseignements à distance peuvent être proposés. Le CFA se réserve le droit d'adapter les modalités de formation Campus en ligne.

## **Accessibilités aux personnes en situation de handicap**

Nos formations sont adaptables au situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la demande.

## **Validations de blocs de compétences, passerelle et équivalence**

La [loi n° 2014-288 du 5 mars 2014](#) a permis l'acquisition de blocs de compétences correspondant à des parties de certifications inscrites au répertoire national des certifications professionnelles. Cela signifie que les blocs de compétences acquis lors du suivi d'un enseignement le restent dans le temps et peuvent être complétés ultérieurement en vue de l'obtention d'un diplôme.

Merci de nous contacter pour plus de détails.